



# CGT Finances Publiques Aveyron

## CSA Formation Spécialisée du 29 juin 2023

### Ordre du jour

#### **1. Approbation des PV des CSA FS du 03/04/23 et 20/06/23 (pour avis)**

APPROBATION unanime des 3 OS.

#### **2. Fusion Paerie et SGC Rodez – avis technique de l'ISST (pour information)**

Le calendrier des travaux devrait permettre l'installation des agents de la Paerie mi-novembre 2023. L'ensemble des services sera installé au rez-de-chaussée.

L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) a relevé des non-conformités aux risques incendies (présence d'un couloir de plus de 10 mètres sans issue) qui nécessitera des aménagements supplémentaires ainsi qu'une dérogation de la préfecture.

La salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage servira pour les CDL et d'éventuelle solution de repli pour la direction en cas de mise en place du PCA (plan de continuité d'activité).

La CGT a relevé la présence d'un bureau non utilisé sur les plans qui aurait pu servir à installer le standard téléphonique (pour des raisons de bruit).

#### **3. Avis technique de l'ISST sur le CC Pro de Decazeville**

Des tests seront menés sur la sécurité incendie (utilisation de l'échelle à crinoline).

Le débat a aussi fait état des risques psycho sociaux induits par l'organisation du travail :

- procédures très encadrées de réponse au téléphone, ne couvrant pas tout le spectre des missions SIE (développement d'un sentiment de frustration) ,l'aide aux usagers n'est parfois que partielle.

- éloignement des services de gestion à proprement dit (ils sont à Marseille) d'où des problèmes de communication.

La CGT a insisté sur l'attribution de la prime ACF « accueil usager » à tous les agents (exclusion à l'heure actuelle des contractuels du champ de la prime).

#### **4. Comptes-rendus des visites de service du SGC Saint Affrique et SDIF Millau**

La direction a tenu à répondre longuement (20 pages !) à tous les points soulevés par les syndicats lors des 2 visites.

Toutefois, plusieurs points nous ont interpellés dans cette réponse :

- concernant le SGC de St-Affrique : malgré les affirmations de la direction sur ses efforts pour reloger le service sur St-Affrique, la directrice a évoqué la seule solution de repli existante à ce

jour : le site du centre des finances de Millau ; alors qu'il n'en avait pas du tout été question auparavant (la directrice nous a confirmé être toujours en négociation avec le promoteur immobilier de l'opération concernant le montant du loyer).

Sur le volet métier, aucune solution immédiate n'est proposée à part du tutorat des nouveaux arrivants. La CGT a proposé d'impliquer les CDL de St-Affrique dans cette démarche. La charge de travail énorme induite par la création de ces méga-structures (plus de 350 budgets en gestion), accompagnée par des suppressions d'emplois rend le fonctionnement très difficile et absolument pas satisfaisant pour les agents.

- concernant le SDIF : de la même façon sur le volet métier, toute responsabilité est déclinée par la direction. Il nous a été avancé que la situation résultait pour partie « d'une incompréhension de l'organisation du service par les agents » (citation). La direction attend la mise en place d'une organisation du service. Quel manque d'implication, alors que des agents souffrent dans leur travail **depuis un an**.

**La CGT a toujours alerté la direction sur ces restructurations. En effet, pour la direction, la priorité est seulement de supprimer des emplois sans tenir compte des conditions de travail des agents et des missions. Dans ces conditions, on pouvait se douter dès le départ d'un tel naufrage.**

La CGT s'engage à transmettre la réponse de la direction aux agents concernés et à reprendre contact avec eux à l'automne afin de s'assurer que leurs conditions de travail s'améliorent

#### **5. Point d'actualité sur les opérations immobilières**

Le directeur adjoint s'est réjoui d'un point enfin positif : l'attribution par SPIB de 62 170,46 €, ce solde représente l'actualisation du marché pour la réfection des ouvrants du CFP du 8 Mai.

#### **6. Examen des propositions de dépenses (pour avis)**

28 543 € de dépenses ont été actées à ce jour sur les 37 000€ disponibles. Le CSA FS a validé l'achat de :

- 25 lampadaires (13 000 €), ces luminaires sont considérés comme des éclairages complémentaires donc la direction ne les prend pas en charge,
- 9 bras support double écran (1 512 €)
- 1 tapis de sol (60 €),
- remplacement de 30 stores intérieurs au CFP du 8 Mai (10 300 €)
- 6 ventilateurs brumisateurs pour le SIE de Millau (960 €).

Une troisième formation secouriste au travail (SST) supplémentaire pourra être financée par l'enveloppe locale (les formations relevant maintenant d'une enveloppe régionale) suivant le budget elle sera programmée en décembre 2023 ou janvier 2024.

#### **7. Examen des fiches de signalements (pour information)**

2 fiches ont été présentées. Elles concernent des menaces émises par des usagers contre des agents.

Nous invitons les collègues qui se sentiraient insultés ou menacés à ne pas hésiter à utiliser les fiches de signalement. Un lien direct sur la page d'accueil d'Ulysse 12 a été mis en place.

#### **8. Examen des accidents de service (pour information)**

2 accidents de services. Le rôle du CSA FS, dans le cas précis des accidents de service, consiste à déterminer des actions visant à supprimer le risque (ex : pose d'une rampe dans un escalier...) ou à sensibiliser les collègues à ce risque de manière à réduire l'exposition.